

FORMATION TELEPILOTE DE DRONE PROFESSIONNEL

Objectif : Obtenir la certification RS7235 'Télépilotage professionnel de drones', c'est maîtriser le télépilotage d'un drone multirotors dans le cadre d'une activité professionnelle en catégorie ouverte ou spécifique. Le second objectif essentiel de cette certification est de garantir que les télépilotes possèdent les connaissances et compétences nécessaires pour piloter en toute sécurité et efficacité dans divers environnements et conditions, conformément à la réglementation européenne et française.

Personnes concernées : Toute personne ou organisme souhaitant développer une activité professionnelle via un aéronef télépiloté comme la prise de vues aériennes, ou l'inspection...

Pré requis : Être âgé de 16 ans révolus et ne pas présenter de trouble visuel ou auditif majeur et disposer de son CATS ou de son BAPD, QCM Règlementation Drone + entretien téléphonique et questionnaire de positionnement.

Modalités d'accès à la formation : Pour les inscriptions merci de nous contacter par mail à formations@drones-center.com ou par téléphone au 07 82 22 79 68.

Délais pour accéder à la formation : 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation

Intervenant : Pilote instructeur drone professionnel déclaré auprès de la DSAC avec un minimum de 2 ans d'expérience en télépilotage opérationnel et en pédagogie

Durée : Se déroule sur une période de cinq journées consécutives de 8h, soit 40h de formation. Horaires 8h30 à 12h30/13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Une session par mois.

Lieu de formation : Dans nos locaux (salle de formation, hangar, zones de vol) sur l'ex Base Aérienne 217 de Brétigny/Orge (91)

Participants par session : Session de 6 élèves/ 3 stagiaires maximum par instructeur

Moyens pédagogiques :

- Cours magistraux en salle
- Salle de formation de 12 places, équipée en audiovisuel et multimédias
- Contenus de formation interne et Livret de progression
- Zone de vol réservée aux aéronefs télépilotés
- Vecteurs aériens dédiés à la formation dont la gamme DJI (F450, Phantom 4, Mavic3, M300, Mini 3 et 4, FPV...),
- Moyens de déploiement extérieur (abri, balisage, chaises, Minibus)

Modalité d'évaluation : Evaluation formative et continue tout au long de la formation avec l'aide du livret de progression, une épreuve finale pratique certifiante ainsi qu'un entretien théorique seront également réalisés et évalués par le Jury de Certification.

Sanction visée : Attestation de formation, livret de progression et Certificat RS7235 délivré par la FPDC.

Matériel nécessaire pour suivre la formation : Activité en extérieure, prévoir des vêtements adéquates aux conditions météorologiques, casquette, lunette...

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité ERP Classe V. Vous êtes en situation handicap ? Notre référente handicap est là pour vous orienter : Mme Longhi Véronique longhi.v@drones-center.fr

Coût : Forfait 40 h heures à 1990 HT (Exonération de TVA - Art. 261.4.4° a du CGI) Nous proposons ces formations éligibles au CPF (connectez-vous à votre compte formation) et OPCO

Eligibilité : Numéro d'agrément Préfecture Ile de France : 11 91 07486 91

Code CPF : RS7235 'Télépilotage professionnel de drones'

Taux de réussite : 95%



DEROULEMENT DE LA SEMAINE PRATIQUE

Journée 1 : Préparation du vol mission

• Présentation de la formation et des élèves • Réglementation générales aériennes • Mesures d'atténuation des risques (sol et air)	• Procédures opérationnelles • Préparation mission (plateforme et processus général)
--	--

Journée 2 : Préparation du vol mission et Pratique du télépilotage

• Exercices de base (évolution en carré en mode GPS et dégradé)	• Retour d'urgence • Exercice d'atterrissage à distance • Evolution en orbite (arc de cercle)
---	---

Journée 3 : Pratique du télépilotage

• Exercices avancés de trajectoire (Hippodrome) en rotation autour d'une cible et en huit	• Exercices avancés de travelling et de rotation avec suivi de personne
---	---

Journée 4 : Pratique du télépilotage

• Atelier photographie et vol en STS-01 : prises de vue technique et mise en valeur d'un bâtiment avec mise en place pratique d'une zone d'exclusion des tiers • Figures simples et complexes avec un aéronef de classe C5	• Atelier photographie et vol en STS-02 : prises de vue diverses à une distance supérieur à 1km du télépilote (avec Observateur aérien) • Atelier vidéo : réalisation de plusieurs exercices de trajectoire avec enregistrement vidéo
--	---

Journée 5 : Révisions d'exercices et examens finaux

• Répétition des exercices de la semaine selon progression de l'élève • Exercices personnalisés • Exercices de dextérité autour d'objectifs divers	• Examen pratique au télépilotage • Examen prépa mission
--	--